COMPRENDRE NOTRE VIE EN ÉGLISE AUJOURD'HUI À PARTIR DE SAINT AUGUSTIN

Nous venons d'entrer dans l'année de la foi et nous y sommes entrés en Église. Nous croyons en tant que membres de l'Église à laquelle nous avons demandé, ou à laquelle d'autres ont demandé pour nous, à l'occasion de notre baptême, la foi. Et cette foi nous a été donnée, de manière mystérieuse, il est vrai, comme tout ce qui vient de Dieu, et nous l'avons reçue, et nous la recevons encore, chacun à sa mesure, chacun à la mesure de son accueil.

La foi ne se réduit pas à un savoir que certains posséderaient et d'autres non : elle est bien « connaissance », puisque, nous dit l'Évangile de Jean, à la fin du discours après la Cène : « La vie éternelle c'est qu'ils te connaissent toi le seul véritable Dieu et ton envoyé Jésus-Christ » (Jn 17, 3). Connaissance, mais pas dans le sens d'un savoir abstrait, anonyme, qui se réduirait à des formules qu'il suffirait de répéter. La foi est familiarité, elle est amour. Elle est avant tout une affaire de sens, de direction. Ou encore, une affaire de poids, pour reprendre la formule de saint Augustin, vers la fin des Confessions : « Mon poids, c'est mon amour » : Confessions XIII, 9, 10

Le feu tend vers le haut, la pierre vers le bas: Ils sont menés par leur poids, ils s'en vont à leur lieu. L'huile versée sous l'eau s'élève au-dessus de l'eau; L'eau versée sur l'huile s'enfonce au-dessous de l'huile: Ils sont menés par leur poids, ils s'en vont à leur lieu. S'il n'est pas à sa place, un être est sans repos; Qu'on le mette à sa place et il est en repos.

Mon poids, c'est mon amour; C'est lui qui m'emporte où qu'il m'emporte. Le don de toi nous enflamme et nous emporte en haut; Il nous embrase et nous partons. Nous montons les montées qui sont dans notre cœur Nous chantons le cantique des degrés.

Ton feu, ton bon feu nous embrase et nous partons, Puisque nous partons en haut vers la paix de Jérusalem, Puisque j'ai trouvé ma joie dans ceux qui m'ont dit: Nous partirons pour la maison du Seigneur¹.

Approche du mystère de l'Église

La « maison du Seigneur », c'est l'Église, non pas ses bâtiments de pierres, non pas même son institution visible qui, cinquante ans après l'aggiornamento initié par le pape Jean XXIII et le concile Vatican II², nous pose toujours question, mais l'Église dans le mystère de son unité humano-divine, comme « Corps du Christ », rassemblé et unifié par l'Esprit Saint.

Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais pour ouvrir notre réflexion, voici quelques lignes de saint Augustin, tiré de son *Discours sur le Psaume 41* à propos du verset 5 de ce psaume, qu'il lisait ainsi : « *J'ai médité ces choses et répandu mon âme au-dessus de moi pour entrer dans le lieu de la tente admirable jusqu'à la maison de Dieu* »³ :

-

¹ Citation du Ps 122 (121), 1

² Sur les tensions entre « progressistes » et « conservateurs » qui ont marqué ce concile on peut lire, entre de nombreux autres ouvrages : John W. O'Malley, *L'événement Vatican II*, Lessius, 2011

³ Haec meditatus sum, et effudi super me animam meam (§8). Et plus loin la suite : Quoniam ingrediar in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei (§9).

Texte d'Augustin, Discours sur le Psaume 41, 8-9

Là est la maison de mon Dieu, au-dessus de mon âme ; là il habite, de là il me regarde, de là il m'a créé, de là il me gouverne, de là il me conseille, de là il me stimule, de là il m'appelle, de là il me dirige, de là il me conduit, de là il me conduira jusqu'au but.

9. En effet, lui qui a, dans le secret, une maison infiniment élevée [super me, au-dessus de moi], a aussi sur terre une tente (tabernaculum); et sa tente sur terre, c'est son Église encore nomade (peregrina). C'est là qu'il faut le chercher, c'est dans cette tente qu'on trouve le chemin qui mène à sa maison.

Super me, « au-dessus de moi » : Augustin lit le psaume à partir de la version grecque de la Septante, la seule à ma connaissance où nous puissions trouver aujourd'hui l'adverbe επι (sur) et non pas : εν (dans) alors que, dans les versions latines de l'ancienne et de la nouvelle Vulgate, nous avons in (dans). Quant à lui, le lieu de la « maison de Dieu » n'a rien de géométrique ni de spatial : il est in secreto, dans le secret du cœur, et si cette maison est dite altissima, très élevée, infiniment élevée au-dessus de mon âme, au-dessus de ce que je suis dans ma vérité, c'est seulement pour marquer la grande différence entre cette maison et mon âme : sa perfection, son immutabilité, sa permanence, en contraste total avec mes manques et mon instabilité. C'est dans cette « tente » que je peux, sans m'égarer, trouver mon chemin pour atteindre la « maison », à laquelle j'aspire, comme le cerf après la source des eaux.

Il est important ici de traduire *tabernaculum* par « tente » et non par « tabernacle », mot qui, étant donné l'usage liturgique qui en est fait, nous aurait entraînés vers une tout autre signification. Ce qui est souligné ici, par le mot « tente », c'est le caractère *nomade* de l'Église terrestre, son caractère non installé, non sédentaire, et il me semble que cet adjectif est extrêmement important pour comprendre le mystère de l'Église en ce monde et ce qui la différencie de l'Église du ciel, celle qui « *descendra du ciel* », nous dit l'Apocalypse : « *J'ai vu la Cité Sainte, la Jérusalem nouvelle – la demeure de Dieu avec les hommes — descendre de chez Dieu* » (Ap 21,2). Cette Église qui va descendre de chez Dieu, c'est déjà l'Église que l'Esprit Saint construit dans nos cœurs et qui sera, comme dit Paul dans sa lettre aux Éphésiens, « *sans tache ni rides* » (Ep 5,27), alors que notre Église en ce monde, « *répandue par toute la Terre* », est une Église composée de pécheurs qui doivent travailler chaque jour à leur propre conversion, à leur sanctification, en comptant pour cela sur la grâce de Dieu. Toutefois, le lien de cette « tente » provisoire à cette « maison » parfaite et définitive, consiste précisément dans le fait que c'est seulement à partir de cette « tente » terrestre, avec ses imperfections, que nous pouvons trouver un chemin assuré vers la « Maison ».

Ce mystère de l'Église, prolongement de celui de l'Incarnation, est au cœur de la foi d'Augustin qui, entre sa naissance en 354 et sa mort en août 430 dans sa ville d'Hippone assiégée par les Vandales, vécut une époque de crises qui ressemble étrangement à la nôtre. En effet, il connut lui aussi, dans son Afrique romanisée, une Église divisée par le schisme, avec, en arrière-plan, surtout après le sac de Rome en août 410 par les Wisigoths d'Alaric, des signes annonciateurs de la fin du monde, signes qui, pour lui qui les percevait comme pour nous qui les recevons de l'Histoire, n'étaient que ceux de la fin d'un monde, celui de Rome, cette ville qui s'était dite, abusivement, « éternelle », mais signes qui peuvent aussi nous renvoyer à nos interrogations sur notre propre monde.

Certes, le monde d'Augustin n'est plus le nôtre et, de ce fait, le visage de notre Église n'est plus celui de la sienne ; et pourtant, pour nous comme pour lui, c'est toujours la même Église de Dieu, celle que le Christ ressuscité a envoyée évangéliser toutes les nations.

Après cette ouverture pour nous mettre en route, ce premier chapitre aura pour objet de comparer l'Église d'Augustin et la nôtre.

1- L'ÉGLISE D'AUGUSTIN ET LA NÔTRE

1. La paix constantinienne et l'empire chrétien de Théodose.

Lorsqu'Augustin naît, en 354, les persécutions venant du pouvoir impérial ont cessé depuis plus de quarante ans : les empereurs sont devenus chrétiens, avant que, par leur volonté, l'Empire ne le devienne officiellement par l'édit de Thessalonique que signeront Théodose et Gratien, le 28 février 380⁴. C'est donc une situation très différente de la nôtre dans un monde sécularisé, que certains disent « postchrétien ».

L'intervention des empereurs dans les affaires de l'Église — ce que les historiens du 19^e siècle appelleront le césaro-papisme — s'imposa alors, tout naturellement, par référence à la culture et à la tradition romaines : l'empereur concentrait tous les pouvoirs, y compris celui de pontifex maximus qui en faisait le chef de la religion d'État, elle-même ciment de l'unité de l'Empire. Or, c'est précisément parce qu'ils avaient refusé le culte de l'empereur, considéré dès le 3^e siècle comme un dieu vivant, que les chrétiens avaient été persécutés comme des ennemis publics, comme ne jouant pas le jeu de la citoyenneté, mais qu'ils s'étaient également montrés, au péril de leur vie et parfois d'atroces souffrances, les témoins de la liberté de conscience. Et ils avaient gagné, dans la mesure où la liberté de culte était maintenant garantie par l'édit de Milan de 313, dans lequel il était stipulé que chacun pouvait « adorer à sa manière la divinité qui se trouve dans le ciel ».

Cependant, après avoir signé cet édit de tolérance, Constantin, bien que devenu chrétien, n'en restait pas moins un empereur romain, avec pour ambition, celle d'unifier l'Empire. C'est ce qu'il fit en éliminant, les uns après les autres, ses concurrents au titre suprême, celui d'Auguste, et c'est dans ce but qu'il trouva opportun d'utiliser le christianisme, qui gagnait peu à peu les esprits et se présentait comme une religion universelle. Conseillé par quelques évêques comme Ossius de Cordoue et Eusèbe de Césarée, il prit place dans l'Église, comme « évêque du dehors » (ektos episkopos), ou encore comme « l'instrument de Dieu » dans les affaires temporelles. C'est ainsi, par exemple, qu'ayant convoqué, en tant qu'empereur, le concile de Nicée (325), qui sera le premier concile œcuménique, pour tenter de mettre fin à la crise arienne qui menaçait de diviser l'Église, alors qu'il comptait s'appuyer sur l'unité des chrétiens pour fonder celle de l'Empire, il y siégea, tout naturellement, au même titre que les évêques ; et, même si le concile fut présidé par Ossius de Cordoue, qui représentait l'évêque de Rome, c'était lui qui, soucieux de l'unité de l'Église, les avait convoqués. Lui seul d'ailleurs en avait la capacité ainsi que celle d'assurer leur voyage et leur sécurité.

Après lui, en raison de luttes entre usurpateurs et prétendants au pouvoir, l'empire sera de nouveau divisé entre Orient et Occident, non pas en deux, mais entre ses trois fils! Il ne retrouvera son unité qu'avec le plus puissant des trois, Constance II, après la mort tragique de ses deux frères, Constantin II et Constant. C'est ainsi que son cousin et successeur, Julien que l'on qualifiera d'Apostat parce qu'il tenta de rétablir la religion païenne, trouva un empire de nouveau unifié et cela durant son court règne (361-363) puisqu'il fut tué dans sa guerre contre les Perses et le règne, encore plus bref, de Jovien, le chef de sa garde impériale, qui le remplaça mais mourut, de manière un peu mystérieuse à la suite d'un repas, huit mois après son accession au pouvoir, en 364. Cependant Jovien était chrétien et il sut rétablir la paix par un édit de tolérance qui convenait à tous, aussi bien aux chrétiens qu'aux païens.

Ensuite, l'Empire fut de nouveau divisé jusqu'au règne de Théodose (379-395) qui le réunifiera pour la toute dernière fois. Théodose, général de l'armée romaine qui s'était illustré dans différents combats en Bretagne et en Europe centrale, était le fils du général espagnol Théodose injustement exécuté à Carthage après avoir maté en Afrique la révolte du prince Firmus, que nous évoquerons tout à l'heure. Théodose le Jeune était un chrétien nicéen qui

⁴ Référence est faite à la foi « que suivent le pontife Damase Ier et l'évêque d'Alexandrie, Pierre, homme d'une sainteté apostolique [...] en accord avec l'enseignement apostolique et la doctrine évangélique, nous croyons en l'unique Divinité du Père et du Fils et du Saint-Esprit, dans une égale Majesté et une très sainte Trinité »

allait succéder à un empereur arien, Valens, lequel, durant les quatorze années de son règne, avait mené, contre l'Église nicéenne, une politique des plus favorables aux ariens. Je vous rappelle que l'arianisme est une hérésie selon laquelle le Fils de Dieu n'est pas l'égal du Père, mais seulement sa première créature, ce à quoi notre *Credo* s'oppose en disant du Fils : qu'il est « *engendré*, *non pas créé* ». Bref, c'est donc à Théodose le Jeune, que l'empereur d'Occident, Gratien, confia le gouvernement de l'Orient après la mort tragique de Valens à la bataille d'Andrinople, le 9 août 378.

L'un des premiers actes des deux empereurs fut la signature, en février 380, de l'Édit de Thessalonique que nous avons évoqué tout à l'heure, par lequel le christianisme devenait la religion officielle de l'Empire, en interdisant désormais le culte païen. Mais l'arianisme était toujours actif et une autre décision de Théodose fut de réunir, en mai 381, un second concile œcuménique, cette fois à Constantinople, la Nouvelle Rome, pour tenter d'en finir avec lui.

Ce qu'il est important de noter ici, c'est la manière dont les empereurs tiennent *de l'extérieur*, par leur réglementation et par leurs soldats, la destinée de l'Église. L'unité de l'Église, en dehors de sa foi commune confirmée par les conciles œcuméniques, n'est pas alors assurée par les décisions de l'évêque de Rome, mais par l'administration impériale qui, comme nous l'avons dit, a tout intérêt à ce que les chrétiens soient unis. Dès lors, le problème des empereurs chrétiens sera de liquider les schismes, aussi bien, en Orient, où nous avons celle de l'arianisme, qu'en Occident, et en particulier en Afrique, dans cette Afrique du Nord qui fut le berceau du christianisme latin, et où une autre division ravage l'Église : le schisme donatiste. Et il en sera de même avec le pélagianisme. Le pape de Rome est, certes, une référence en matière de foi, mais c'est aussi, pour ne pas dire : surtout, l'empereur qui assure l'unité de l'Église. Ou, du moins, le tente...

C'est le schisme donatiste que nous allons maintenant évoquer brièvement, de manière à bien comprendre comment Augustin, qui ne pouvait plus l'ignorer une fois devenu prêtre, en 391, s'est résolument engagé contre lui.

2. Brève histoire du donatisme avant Augustin

Ce schisme a sa préhistoire dans l'époque des persécutions : que faire des *lapsi*, de ceux qui avaient craqué, qui étaient « *tombés* », devant la souffrance et la mort, et qui avaient apostasié ? Fallait-il les rejeter hors de l'Église ou les y réintégrer moyennant une pénitence ? Cette dernière solution avait été celle de Cyprien de Carthage au milieu du 3^e siècle, après les persécutions de Dèce (250) et de Valérien (258) à l'occasion de laquelle lui-même devait mourir décapité: les *lapsi* avaient été réintégrés, moyennant une lourde pénitence, mais sans pouvoir par la suite être ordonnés.

Or, déjà à cette époque, Cyprien avait du faire face à un début de schisme fomenté par des « rigoristes » qui, à l'exemple des partisans de Novatien à Rome, refusaient cette réintégration. Dès lors, s'il existe une Église schismatique, séparée, quelle valeur accorder aux sacrements administrés par des clercs en rupture avec l'Église universelle, hors de laquelle, selon le mot de Cyprien, « il ne peut y avoir de salut » ? Que faire avec les gens baptisés hors de l'Église catholique ? Les pratiques variaient selon les différentes Églises : en Asie Mineure, en Syrie et en Afrique, on rebaptisait, alors qu'à Rome et à Alexandrie, « on se contentait d'imposer les mains aux convertis, du moment que le baptême avait été administré dans la forme et l'intention de l'Église »⁵.

Retenons bien ces pratiques différant selon les Églises locales, pourtant toutes catholiques. Le schisme donatiste qui nous occupe suivit de quelques années la terrible persécution de Dioclétien et de Maximien (303-305), à l'issue de laquelle, comme chez nous à la Libération, on ne pouvait pas ne pas faire la différence entre les *traditores* et les *confessores*: entre les *traditores* qui avaient « livré » les livres saints aux autorités impériales qui les exigeaient, et qui avaient même brûlé de l'encens devant la statue des dieux de l'Empire, et les *confessores*, qui avaient refusé d'obéir à ces ordres impies, au péril de leur vie.

⁵ Jacques Liébaert, *Les Pères de l'Eglise, I^{er}- IV^e siècle*, Desclée, p. 111.

La persécution était déjà loin quand, en 308, l'évêque de Carthage, Mensurius, mourut, aussitôt remplacé par l'un de ses diacres : Cécilien. La conduite des deux hommes n'avait pas été des plus claires durant la persécution, mais le doute pouvait planer. On reprochait à l'évêque d'avoir été un *traditor*, mais d'autres le soutenaient quand il déclarait n'avoir livré que des livres hérétiques à la place des livres saints. Quant au diacre, s'il n'avait pas toujours mis beaucoup de zèle à apporter des secours aux chrétiens emprisonnés, il y était quand même allé. Tout cela pour dire que l'élection quelque peu précipitée de Cécilien au siège de Carthage, pas seulement le plus important de la Proconsulaire (le Nord de la Tunisie actuelle) mais celui du primat de toute l'Afrique (du détroit de Gibraltar au « diocèse » d'Égypte), n'avait pas été sans susciter quelques mouvements d'indignation.

Donc, toute une partie de Carthage se dressa pour demander la déposition de Cécilien et cette contestation ne fit que grossir quand arrivèrent de leurs montagnes de Numidie – les fameux Aurès dont le nom reste pour nous lié à la guerre d'Algérie –, soixante-dix évêques conduits par leur métropolite qui, étant donné ce titre, aurait dû être, selon la tradition, l'un des consécrateurs du primat d'Afrique, comme d'ailleurs les métropolites des autres provinces... Donc, à leurs yeux, l'ordination était invalide et, avec la complicité d'une riche dame de la ville, Lucilla, qui ne pardonnait pas à Cécilien de lui avoir reproché sa vénération des martyrs, on finit par opposer à celle de Cécilien, l'ordination d'un autre Carthaginois, Majorinus, pour le siège de Carthage. Carthage avait donc deux évêques qui, pendant plusieurs années, se disputèrent le titre de primat d'Afrique, jusqu'à ce que, au début de l'année 313, l'empereur Constantin reconnaisse officiellement Cécilien comme évêque légitime et le charge de répartir les subsides impériaux « entre les serviteurs de la sainte Église catholique »⁶.

Or, les donatistes, qui se réclamaient des *confessores*, estimaient être la véritable Église catholique en raison de leur fidélité à ceux qui avaient confessé leur foi jusqu'au martyre, alors que le critère de catholicité de l'autre Église était d'être répandue par toute la terre, et pas seulement en Afrique. Tel sera le principal argument d'Augustin contre le donatisme : on ne peut pas se dire catholique, qui en grec signifie universel, ou « pour tous », si l'on est fermé aux autres hommes. Autrement dit, sans être une affaire de nombre, la catholicité se mesure à l'ouverture de cœur dans la fidélité au Christ venu sauver tous les hommes...

C'est à cette époque, au début du règne de Constantin, que Majorinus meurt et est remplacé par Donat, un évêque de Numidie, qui va donner son nom au schisme et diriger son Église, depuis Carthage, pendant plus de 30 ans (313-347). Plus combatif que son prédécesseur, il va demander à Constantin qu'il le reconnaisse comme l'évêque de Carthage. Constantin va répondre, une première fois, en confiant l'affaire à l'évêque de Rome⁷, Miltiade, qui réunit un tribunal, avec des évêques gaulois comme le réclamaient les donatistes : ce concile du Latran confirme Cécilien comme évêque de Carthage et, d'autre part, condamne la pratique donatiste de rebaptiser, car, selon la tradition romaine, le baptême administré selon les règles est valide, quelle que soit la dignité morale du ministre. Bien sûr, ce jugement ne convient pas à Donat qui fait de nouveau appel à Constantin. Un nouveau concile est réuni à Arles, occasion pour nous de noter que, même à une époque où les moyens de communication étaient loin d'avoir la rapidité ni la facilité des nôtres, une affaire africaine pouvait être jugée outre-mer. Ce concile de 314 ne fait que confirmer celui du Latran de l'année précédente, à la suite de quoi le pouvoir impérial prend une série de mesures en faveur des catholiques contre les donatistes : exil d'évêques, confiscation d'églises... Ce fut le début d'une période de conflit qui dura jusqu'à l'édit de tolérance signé en 321 par Constantin, qui permettra aux donatistes de retrouver leurs églises et de se développer. C'est alors que, de part et d'autre, dans le « diocèse » d'Afrique, on multiplie les sièges épiscopaux, pour garder l'équilibre entre les deux partis, ce mot « diocèse » désignant, non pas une portion de territoire administré par un évêque, comme de nos jours, mais

Le titre de pape était alors donné aux primats et parfois même à de grands évêques, comme Augustin... C'est la manière familière de dire « père », et curieusement, c'est le même mot dans plusieurs langues.

-

⁶ S. Lancel, *Saint Augustin*, p.238. L'esquisse historique qui suit emprunte la plupart de ses informations aux pages 232-248 de ce livre de Serge Lancel, consacrées au donatisme.

un groupement de provinces romaines. C'est ainsi qu'en 336, Donat pouvait réunir 270 évêques en concile à Carthage⁸, mais malgré l'établissement d'un évêque donatiste à Rome, son Église restera confinée à l'Afrique⁹, à la différence de l'autre Église qui se disait « catholique », précisément parce que répandue sur toute la surface de la Terre. Nous devons préciser : de la terre alors connue.

C'est vers 340, que se révoltent les « circoncellions », des ouvriers agricoles très pauvres, souvent nomades, qui, comme le dit leur nom, « rôdaient autour des greniers », contre les propriétaires terriens, desquels ils exigent, sous peine de sévices ou même de mort, la remise de leurs dettes et la libération des esclaves. Ces circoncellions, qui se considéraient comme des « saints » en raison de la noblesse de leur cause, devinrent ainsi les « alliés objectifs » des donatistes qui n'hésitèrent pas parfois à les utiliser comme hommes de mains contre leurs adversaires. Mais, débordés par ces « fous de Dieu » incontrôlables, les donatistes firent appel au comte d'Afrique, le chef de l'armée romaine, Taurinus : il y eut de nombreuses victimes parmi les circoncellions, vénérés comme autant de « martyrs », alors que le comte Taurinus était, de ce fait, rangé au nombre des persécuteurs.

Un peu plus tard, vers 347, l'empereur Constant, l'un des fils de Constantin, envoya deux légats en Afrique, Paulus et Macarius, pour y rétablir l'unité religieuse en distribuant des secours aux communautés, catholiques et donatistes. Mais l'évêque Donat refusa sèchement ces aides, tout en formulant le principe de non-ingérence d'un pouvoir persécuteur dans les affaires de l'Église. Attitude de fermeté, attitude de fermeture. Les deux légats qui se heurtèrent parfois à une résistance violente, réagirent avec sévérité : des évêques donatistes furent arrêtés et exilés, et, en particulier, celui qu'on appelera Donat le Grand, dont l'exil fut sans retour.

C'est à cette époque, à l'occasion de la mission des deux légats, que Thagaste, la ville natale d'Augustin, autrefois donatiste, devint catholique. C'est ce qu'Augustin écrira, en 408, à un évêque donatiste, Vincentius, de Maurétanie Césarienne, en lui disant que sa ville de Thagaste « qui appartenait tout entière au parti de Donat, mais qui s'est convertie à l'unité catholique par la crainte des lois impériales »¹⁰ était restée catholique, comme le confirmera encore, en 411, devant la conférence de Carthage qui réunissait les évêques des deux camps pour qu'ils se mettent d'accord, Alypius, l'ami d'Augustin, devenu l'évêque de Thagaste¹¹. Autrement dit, Augustin qui naît en 354, vient au monde dans une ville pacifiée et entièrement catholique et il y grandira avant d'aller faire ses études à Madaure, puis à Carthage.

Cependant, cette période de paix cessa pendant le règne de l'empereur Julien qui, baptisé dans son enfance, fut témoin du massacre de tous les membres de sa famille, à l'exception de son demi-frère. Devenu empereur, il fit tout ce qu'il put pour rétablir la religion païenne — d'où le qualificatif d'Apostat attaché à son nom. En 362, il rappela d'exil les évêques bannis, afin de raviver les luttes entre chrétiens et de mettre à profit leur division en vue de montrer que les païens pouvaient être tout aussi justes et généreux.

Ce changement politique fut l'occasion pour les donatistes de se réorganiser et de reprendre leur propagande active. Et cela d'autant plus, qu'après la mort de Julien, un prince maure, Firmus, entra en rébellion contre Rome. Il s'empara de certaines villes comme Icosium (Alger) et Césaréa (Cherchell) et tenta de constituer un royaume berbère indépendant. Les donatistes se rangèrent de son côté et se mirent à persécuter une petite fraction des leurs : les « rogatistes ». Ces dissidents tiraient leur nom de leur chef de file, Rogatus, l'évêque donatiste de Cartennae (Ténès), et se distinguaient par leur refus de la violence : en effet, pour eux, l'Église était une réalité spirituelle, mystique, ce qui ne justifiait absolument pas que l'on se batte pour elle comme pour une affaire terrestre.

Cependant, en 373, le prince Firmus fut vaincu par le comte Théodose, le père du futur empereur, ainsi que par Gildon, le propre frère de Firmus, qui s'était rallié aux Romains, service

⁸ S. Lancel. *Saint Augustin*, p. 239.

⁹ Cf. Y. Congar, Introduction aux *Traités antidonatistes*, volume 1, Bibliothèque Augustinienne (1963) n° 28, p. 17.

¹⁰ Augustin, *Lettre* 93, 17 à Vincent évêque « rogatiste » de Cartenna (Ténes).

¹¹ Cf. S. Lancel, *Saint Augustin*, p. 232, qui outre cette lettre d'Augustin, renvoie au témoignage d'Alypius, Actes de la Conférence de Carthage (I, 136).

que les Romains récompensèrent en le faisant comte d'Afrique, c'est-à-dire chef de l'armée romaine.

Devenu empereur, en 379, le Théodose le Jeune, qui était de foi nicéenne, continua à prendre des sanctions contre les hérétiques. Toutefois, comme le fit remarquer l'évêque catholique Optat de Milev, aux écrits duquel Augustin devra de connaître l'histoire du schisme, les donatistes n'étaient pas proprement *hérétiques*, mais *schismatiques*. En effet, ils partageaient la même foi que les catholiques, mais en étaient *séparés* au point de tenir pour invalides les sacrements donnés dans l'autre Église, ce en quoi ils finiront par être dits hérétiques. C'est ainsi que, se fondant sur la décision prise au début du règne de Constantin, selon laquelle la validité du sacrement ne dépendait pas de la dignité du ministre, une loi impériale punissait de déposition les évêques qui contreviendraient en rebaptisant.

Notons toutefois que l'application des sanctions impériales variait beaucoup selon les régions et selon le bon vouloir des fonctionnaires qui en étaient chargés.

Vers 391, date où Augustin fut ordonné prêtre et s'engagea résolument dans la lutte contre le donatisme, l'évêque donatiste de Carthage, Parmenianus, qui avait occupé le siège à la suite de Donat le Grand, entre 362 et 391, meurt et est remplacé par Primianus. Cependant, l'excommunication de l'un de ses diacres, Maximianus, par le nouvel évêque, souleva de très vives protestations. En fait, on se retrouvait, en 391, dans une situation analogue à celle de 308, au moment de l'élection de Cécilien. Le mécontentement des Carthaginois gagna la province de la Proconsulaire et celle de Byzacène (le sud de la Tunisie actuelle). Le 23 juin 393, une centaine d'évêques donatistes réunis à Cebarsussi, en Byzacène, condamnèrent le nouvel évêque et élurent à sa place le diacre Maximianus. Mais cette substitution ne convint pas au reste de l'Afrique donatiste et, le 24 avril 394, le concile de Bagaï, en Numidie, où siégeaient 310 évêques venus de toutes les provinces d'Afrique, mais surtout de Numidie et des Maurétanies, condamnèrent Maximianus ainsi que ses douze consécrateurs, et rétablirent Primianus sur le siège de Carthage. De plus, se trouvant alors en position de force, les primianistes, n'hésitèrent pas à faire appel, une nouvelle fois, à l'administration impériale pour obtenir que leur soient rendues les églises détenues par les maximianistes. Augustin, quand il eut connaissance de ces faits, ne manqua pas de les utiliser pour montrer non seulement comment ce nouveau schisme avait un air de « déjà vu », puisqu'il répétait celui qui avait suivi l'élection de Cécilien¹², mais surtout pour le retourner contre la prétentions des donatistes à se dire « l'Église des purs », « sans taches ni rides », alors qu'ils étaient euxmêmes divisés. L'affaire, il est vrai, était trop belle pour ne pas être exploitée!

A noter enfin, avant de terminer cette évocation de la situation historique qui précède l'intervention d'Augustin, que pendant dix ans, entre 388 et 398, autrement dit entre le retour d'Augustin en Afrique et le début de son épiscopat, un évêque donatiste, Optat de Thamugadi (Timgad) en Numidie, fit régner la terreur en utilisant les circoncellions. Il s'allia au comte Gildon qui, comme avant lui son frère Firmus, prenait ses distances par rapport à l'Empire et qui, en 397, deux ans après la mort de Théodose, organisa un blocus destiné à priver du blé africain la Ville de Rome et les provinces d'outre-mer. Un tel acte ne pouvait pas rester impuni. Stilicon, le régent du jeune empereur Honorius, déclara Gildon « ennemi public » (hostis publicus), et envoya une armée contre lui : Gildon et ses 70.000 hommes furent vaincus, par un autre de ses frères, Mascezel, proche de Stilicon. C'est alors que « le gildonien Optat », comme le nomme Augustin, mourut en prison après avoir été, toujours selon les mots d'Augustin « le gémissement de l'Afrique » 13.

Voilà ce que nous pouvons dire du donatisme avant l'intervention d'Augustin. Mais nous pouvons d'ores et déjà tenter un bilan de ce schisme, dont nous venons de voir qu'il n'était pas

¹³ Cf. Lancel, p. 244, qui cite Augustin, *Contre la Lettre de Parmenianus*, II, 4. (du début de la décennie 400)

¹² Cf. Lancel, Saint Augustin, p. 243, qui note que « comme jadis Lucilla l'avait fait pour Majorinus, c'était aussi une riche dévote qui, à Carthage, appuyait Maximiamus ». Lancel fait référence, entre autres, à la *Lettre 43,26*, qu'Augustin envoyait à des évêques donatistes, fin 397, pour tenter de les ramener à la grande Église.
Cf. Goulven Madec, *Introduction aux Révisions*, p. 93

sans liens avec la résistance berbère à la colonisation romaine. C'est ainsi que la crise religieuse était liée à l'opposition des riches et des pauvres, ou plus précisément à celle des populations pauvres des Aurès à celles, plus riches, qui vivaient sur le littoral.

Pour ce bilan je me contenterai de citer un texte du P. Yves Congar dans son Introduction générale aux *Traités antidonatistes* d'Augustin¹⁴, publiés en 1963, en plein concile Vatican II, à qui j'ai emprunté le titre de ce petit chapitre.

3. « Le Donatisme comme refus de la situation créée par la Paix constantinienne »

Y. Congar, Introduction générale aux *Traités antidonatistes* de saint Augustin.

Il existait, au fond du Donatisme, un refus de composer avec l'État, avec la société, avec la culture. Leur refus de la *Catholica* d'Optat et d'Augustin était *aussi* cela, car cette *Catholica* était *aussi* la réalisation des promesses d'universalisme dans la situation ouverte par la paix de l'Empire. Cependant quand l'Empire s'écroulera, Augustin saura non seulement que l'Église demeure, avec ses promesses, mais que le plan de Dieu la dépasse en tant qu'elle est liée à l'histoire terrestre, car ce plan vise la construction d'une cité dont l'histoire a commencé avec celle du monde et qui lui survivra à jamais.

Il serait hasardeux de chercher à diagnostiquer ce que le Donatisme serait devenu s'il n'avait été combattu et persécuté comme il le fut. Tel qu'il a de fait existé, il était voué à demeurer en marge de la marche de l'Histoire. Qu'a-t-il apporté, qui puisse être comparé aux richesses de l'Église des Pères, à la contemplation dogmatique, à la lutte contre l'arianisme ou le pélagianisme, à l'édification de l'Église, à la création des formes de sa vie religieuse, liturgie, canonique ?

On peut lire dans ces lignes la nécessité pour l'Église d'être en relation avec le monde dont elle porte « *les joies et les espoirs* », comme le développera la constitution *Gaudium et spes*, signée par Paul VI, le 7 décembre 1965. Ce fut le grand message du concile au monde et une manière toute nouvelle pour l'Église de « se présenter » à lui, en lui disant ce qu'elle est et ce qu'elle peut faire pour lui, alors que, jusqu'alors, forte de son autorité multiséculaire, son discours officiel avait presque toujours été de condamner le monde moderne qui l'avait rejetée et qui, selon elle, ne *voulait* plus la reconnaître porteuse de la bonne nouvelle du salut.

Mais, au milieu du 20^e siècle, l'Église a pris en compte le fait que le monde ne *pouvait* sans doute plus la reconnaître et qu'il lui fallait sans doute procéder à son propre *aggiornamento*. Ce changement d'attitude avait déjà été inauguré par Paul VI, le successeur de Jean XXIII, dans sa première encyclique, *Ecclesiam suam*, datée du 6 août 1964, dans laquelle on pouvait lire (n. 67):

L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole ; l'Église se fait message ; l'Église se fait conversation.

Il appartient donc à l'Église, en dialogue avec les hommes, d'*interpréter les signes des temps*, selon la consigne du pape Jean XXIII, afin de rejoindre et d'accompagner l'action salvifique de l'Esprit Saint toujours à l'œuvre dans le cœur des hommes.

Gaudium et spes, n. 3-4:

Aucune ambition terrestre ne pousse l'Église ; elle ne vise qu'un seul but : continuer, sous l'impulsion de l'Esprit consolateur, l'œuvre même du Christ, venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, pour sauver, non pour condamner, pour servir, non pour être servi.

Pour mener à bien cette tâche, l'Église a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. Il importe donc de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique.

Dire qu'« aucune ambition terrestre ne pousse l'Église », c'est dire *ce qu'elle doit être*, ou reconnaître, humblement, *ce qu'elle aurait dû être*, face à ceux qui lui reprochent ses richesses et sa politique, ou tout simplement son *autoritarisme*, car il y a autoritarisme dès que l'autorité a besoin de recourir à des sanctions pour se faire respecter, ce qui revient à dire qu'elle n'est pas

_

¹⁴ Au début du volume 28, de la Bibliothèque Augustinienne, p. 44-45.

crédible. Or, encore au 20^e siècle, la Curie romaine ne s'est-elle pas montrée autoritaire en réduisant au silence et même en isolant certains théologiens qui la dérangeaient, mais dont le travail fut ensuite si important dans l'élaboration des textes du concile Vatican II¹⁵? Voilà ce que beaucoup pensaient ou entendaient dire, avant ce concile. Mais l'Église revient à sa vérité, à son essence, quand elle parle ainsi d'elle-même. Et elle dit ce qu'elle *veut* être désormais.

Cependant, où en est-on, 50 ans après? Telle est bien notre question.

La consigne est donc d' « *interpréter les signes des temps* », pour rejoindre l'action de l'Esprit Saint dans le cœur des hommes, où qu'ils soient et quelles que soient leurs situations, et de collaborer à cette action. Car, qu'est-ce que l'Église ? Que dit-elle d'elle-même ? *Lumen gentium* n.9. « La Nouvelle Alliance et le Peuple nouveau »

[...] ce peuple messianique, bien qu'il ne comprenne pas encore effectivement l'universalité des hommes et qu'il garde souvent les apparences d'un petit troupeau, constitue cependant pour tout l'ensemble du genre humain le germe le plus sûr d'unité, d'espérance et de salut. Établi par le Christ pour communier à la vie, à la charité et à la vérité, il est entre ses mains l'instrument de la Rédemption de tous les hommes ; au monde entier il est envoyé comme lumière du monde et sel de la terre (cf. Mt 5, 13-16). [...]

L'ensemble de ceux qui regardent avec la foi vers Jésus, auteur du salut, principe d'unité et de paix, Dieu les a appelés, il en a fait l'Église, pour qu'elle soit, pour tous et pour chacun, le sacrement visible de cette unité salutaire. Destinée à s'étendre à toutes les parties du monde, elle prend place dans l'histoire humaine, bien qu'elle soit en même temps transcendante aux limites des peuples dans le temps et dans l'espace. [...]

La définition est importante : composée de tous « ceux qui regardent avec foi vers Jésus, auteur du salut, principe d'unité et de paix », elle est « pour tous et pour chacun, le sacrement visible de l'unité salutaire »¹⁶. « Sacrement », cela veut dire qu'elle est signe et qu'elle est efficace : qu'elle accomplit ce qu'elle signifie. Mais, comme tout signe, elle ne se confond pas avec son signifié, ou plutôt avec ce qu'elle désigne. Or, ce qu'elle désigne est dénommé, unitatis salutiferæ, littéralement : « de l'unité porteuse du salut », pour tous et pour chacun, c'est-à-dire pour l'humanité. Ce qui veut dire que, déjà humainement, chaque fois que les hommes s'unissent au lieu de se diviser, chaque fois qu'ils s'unissent sans en rejeter d'autres dans les ténèbres extérieures, cette action va dans le sens du plan divin, qui est de réconcilier tous les hommes, même si, selon le message de l'Évangile, cette réconciliation ne peut réussir entre les hommes sans leur ouverture à une relation, au moins possible, avec Dieu, par laquelle les hommes puissent vraiment se reconnaître frères, parce que « fils » d'un même père, même si ce père leur reste inconnu. Car, sans cette ouverture, sans la référence à cette place qu'aucun homme ne devrait pouvoir occuper, comment empêcher que certains de ces hommes, mûs par l'ambition, ou tout simplement par le sentiment d'être meilleurs que les autres, ne cherchent à prendre, pour les autres, la place de Dieu ? Et n'est-ce pas parce que, dans l'oubli de leur condition d'hommes, des hommes se croient tout permis, comme s'ils étaient des dieux, qu'ils n'hésitent pas à user de violence pour prendre le pouvoir, parfois même avec la très noble intention de mettre fin à la misère et de « sauver » le monde ? Et c'est ainsi que naissent rivalités et guerres, génératrices de misères et de mort.

Or, de cette unité salutaire, l'Église se dit être « le germe le plus sûr », la réalisation déjà commencée. Mais, pour que l'Église soit signe et puisse faire signe, encore faut-il qu'elle soit crédible! Encore faut-il que nous vivions effectivement une fraternité analogue à celle des premiers chrétiens, qui étonnait tant ceux qui les voyaient vivre! D'où leur venait cet amour qu'ils avaient entre eux? D'où leur venait que, malgré leurs différences et tout ce qui aurait dû les diviser, ils aient été quand même « un »? Oui, c'est bien la grande tâche de l'Église aujourd'hui, et ce n'est pas une tâche facile en raison des tensions qui la travaillent, que de retrouver ce lien de la charité, qui est l'amour même des Personnes de la Trinité. Sans ce lien de charité fraternelle on ne voit pas trop comment l'Église pourrait remplir sa mission d'être, dans le monde, signe de l'unité salutaire des hommes.

¹⁵ Par exemple Yves Congar et Henri de Lubac qui seront faits cardinaux par Jean-Paul II.

¹⁶ Lumen gentium, 9 : sacramentum visibile hujus salutiferae unitatis

Et ce que le concile nous dit aussi, c'est que tout homme est appelé à entrer dans l'Église, car le Christ est mort pour tous.

Or, cette Église, notre Église, est profondément divisée : non seulement il y a les « Églises séparées », les différentes Églises chrétiennes héritées de l'Histoire, mais il y a dans notre propre Église, des tensions dont on parlait tout à l'heure à propos de la crise donatiste, entre ceux que l'on pourrait appeler, en grossissant les choses, parce qu'il y a toutes les nuances entre les deux pôles, le pôle « intégriste » de ceux qui sont pour un repli identitaire de l'Église sur elle-même, sans compromission avec le monde, et ceux qui sont pour l'ouverture au monde, pour le dialogue avec le monde, mais avec le risque d'y perdre leur identité chrétienne. D'un côté, le risque de perdre la raison d'être de l'Église, qui est d'accueillir tous les hommes, et de l'autre, le risque de perdre son identité chrétienne.

Lumen gentium n. 8, l'Église à la fois visible et invisible :

[...] C'est là l'unique Église du Christ, dont nous professons dans le symbole l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité, cette Église que notre Sauveur, après sa résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur (Jn 21, 17), qu'il lui confia, à lui et aux autres Apôtres, pour la répandre et la diriger (cf. Mt 28, 18, etc.) et dont il a fait pour toujours la « colonne et le fondement de la vérité » (1 Tm 3, 15). Cette Église comme société constituée et organisée en ce monde, subsiste dans l'Église catholique, gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui, bien que des éléments nombreux de sanctification et de vérité se trouvent hors de sa sphère, éléments qui, appartenant proprement par le don de Dieu à l'Église du Christ, portent par eux-mêmes à l'unité catholique. [...]

La grande nouveauté de ce concile a été de distinguer « l'Église du Christ » de « l'Église catholique », que nous devons dire romaine pour ne pas exclure les autres de la catholicité qu'ils revendiquent en récitant le même Credo que nous, et d'utiliser le verbe « subsister » pour dire la relation entre les deux. Dire que « l'Église du Christ » subsiste dans l'Église catholique, c'est dire qu'elle y est vraiment et pour une raison objective et fondée dans l'Écriture, puisqu'en elle se trouve son pôle d'unité, qui historiquement et humainement parlant, ne l'a peut-être pas toujours été, en la personne de l'évêque de Rome, successeur de Pierre. Lorsque le concile parlait ainsi de « l'Église du Christ » c'était en présence des représentants des Églises séparées, et avec le souci de retrouver cette unité sans laquelle « l'Église du Christ » ne peut être visible, ni crédible dans le monde d'aujourd'hui. Mais ce n'est qu'une partie de ce qui est proclamé. En effet, si l'Église du Christ « subsiste », dans sa vérité, dans l'Église catholique, il v a à l'extérieur de celle-ci, dans les Églises séparées, « des éléments nombreux de sanctification et de vérité », qui viennent du Christ. Ce qui veut dire que « l'Église du Christ » a une extension beaucoup plus large que celle de l'Église catholique romaine. Et que cette extension dépasse également l'ensemble des Églises chrétiennes, puisque tous les hommes sont appelés à y entrer. Or c'est dans son Église dont nous ignorons les exactes limites, que, d'une manière que lui seul connaît, le Christ sauve tout homme, « depuis Abel le Juste jusqu'au dernier élu », mais faut-il dire, pour ne pas négliger notre liberté, à condition que cet homme le veuille.

4. L'Église d'Augustin n'était pas encore celle de la chrétienté médiévale

Pour terminer je voudrais montrer en quoi l'Église d'Augustin, n'est pas encore celle de la chrétienté médiévale, de laquelle Vatican II s'est en quelque sorte libéré. Cette Église de la chrétienté médiévale avait encore des restes solides au 19^e siècle où l'on a cru nécessaire d'affirmer l'infaillibilité pontificale (contre le *sensus fidei* du Peuple de Dieu), et même, au milieu du 20^e siècle, quand on sait la manière dont la Curie romaine a verrouillé les ouvertures au monde, que ce soit, par exemple, par l'arrêt de l'expérience des prêtres ouvriers par crainte qu'ils ne deviennent communistes, ou par la réduction au silence de certains théologiens jugés trop progressistes comme nous l'évoquions tout à l'heure.

L'Église d'Augustin était encore tenue de l'extérieur par l'Empire, même si ce dernier s'avérait de plus en plus fragile depuis le sac de Rome en 410, quand la ville éternelle avait été laissée trois jours aux mains des troupes d'Alaric. Et puis vint le jour où en Occident l'Empire s'écroula : en 476, Rome fut prise par Odoacre qui obtint de l'empereur d'Orient,

Zenon, auquel il avait envoyé les insignes de l'Empire d'Occident, d'être reconnu roi d'Italie, alors que le dernier empereur d'Occident, au nom prédestiné : Romulus Augustule, allait terminer ses jours en Campanie.

Et rappelons que c'est dans sa ville assiégée qu'Augustin était mort, en août 430.

Bref, l'Église du temps d'Augustin, dans sa partie latine, n'était pas encore ce qu'elle est devenue au fil des siècles qui ont suivi l'effondrement de l'Empire d'Occident. Elle ressemblait beaucoup à ce que l'Église est restée dans l'orthodoxie, même si de nouveaux patriarcats y ont été créés qui n'existaient pas en ce temps-là. Elle était organisée de la même manière, avec des évêques élus par leur clergé, mais qui ne pouvaient fonctionner comme évêques « catholiques » qu'en étant en relation de communion avec les autres évêques : d'où les lettres de communion qu'ils échangeaient et, comme cela se pratique toujours aujourd'hui, le fait qu'un évêque doive toujours être ordonné par l'imposition des mains de plusieurs évêques. Autrement dit, ce que le concile Vatican II a mis en honneur sous le nom de « collégialité épiscopale », ressemble beaucoup à ce qui se vivait au temps d'Augustin.

Les évêques, élus localement par leur clergé, étaient regroupés par province (*éparchie*) sous l'autorité d'un métropolite également élu, et les provinces étaient réunies par « diocèse » — le mot désignant alors une grande division de l'Empire, comme l'Afrique ou l'Égypte...— sous l'autorité d'un primat. Pour l'Afrique, le primat était l'évêque de Carthage. Bref, toutes ces Églises locales fonctionnaient de manière autonome et seules leurs relations rendaient visible leur catholicité.

L'évêque de Rome avait, quant à lui, un statut particulier, dans la mesure où, en cas de problèmes graves touchant la doctrine, ou de contestation à propos des sièges épiscopaux, qui ne pouvaient trouver leur solution au niveau local, on s'en référait à lui. Mais c'était très rare en Afrique, sauf peut-être dans les Maurétanies Césarienne et Tingitane (le centre et l'Ouest de l'Algérie) dont les évêques préféraient en appeler directement à Rome, plutôt qu'au primat d'Afrique. C'est pourquoi, en 424/25, à la suite de certaines affaires et pour « s'affranchir résolument de la 'tutelle' de Rome en matière disciplinaire », le 20^e concile de Carthage stipulera « *Que personne n'ait l'audace d'en appeler à l'Église romaine* » ¹⁷.

Tout cela pour dire que, à cette époque, nous étions très loin du système pyramidal auquel nous sommes habitués et que la catholicité de l'Église n'était rendue visible que par les liens de communion entre les évêques. C'est ce qui faisait dire à Joseph Ratzinger, dans son livre de 1971, *Le nouveau peuple de Dieu*, que l'Église est une « communauté publique invisible » et non pas un ensemble de « conventicules privés » 18. On parlait alors de « l'Église qui est à Rome », ou de « l'Église qui est Carthage », mais il s'agissait toujours de la même Église, catholique parce que répandue sur toute la terre selon le commandement de son Seigneur.

Or, le grand problème, c'est que dans l'Église latine, ces liens de communion ont été peu à peu remplacés pour ne pas dire phagocytés par des liens de juridiction, comme si l'évêque de Rome était devenu l'évêque de l'Église universelle, les autres évêques de par le monde n'étant plus que ses vicaires. C'est ce fonctionnement exclusivement monarchique de l'Église catholique que le concile Vatican II a tenté de corriger en introduisant la notion de collégialité épiscopale et en soulignant l'importance de l'ordination épiscopale qui fait de chaque évêque un évêque à part entière et non pas, même s'il est, de fait, nommé par lui, un préfet de l'évêque de Rome.

Revenons encore un peu sur le fonctionnement de l'Église des 4^e -5^e siècles, quand le lien de la charité ne se confondait pas avec une délégation de pouvoirs. Il y avait donc des évêques, réunis autour du métropolite de la province, les provinces étant regroupées sous l'autorité d'un primat.

Cependant, déjà au concile de Nicée qui, selon Joseph Ratzinger, en parle pour la première fois, parmi ces primats, trois avaient une importance toute particulière en tant que témoins de la vraie foi : l'évêque de Rome, l'évêque d'Antioche et l'évêque d'Alexandrie. La différence de ces trois primaties par rapport aux autres, résidaient dans leur lien à Pierre, dont Antioche

¹⁷ Serge Lancel, *Saint Augustin*, p. 505. *Ut nullus ad eccesiam romanam audeat appellare*. Cette tradition d'autonomie remontait à Tertullien et Cyprien.

¹⁸ Joseph Ratzinger, Le nouveau peuple de Dieu, 1971, p. 45. Cf. son chapitre III: Primauté et épiscopat.

avait été le premier siège épiscopal — « c'est là que, pour la première fois, est apparu le nom de « chrétiens » (Ac 11,26) — et Alexandrie le siège de son disciple. Et c'est bien pour cela que dans l'édit de Théodose de 380, il était fait référence à l'évêque de Rome et à celui d'Alexandrie, le silence sur Antioche s'expliquant sans doute par le manque d'information de Théodose au sujet de l'Église d'Orient.

Au concile de 381, on va ajouter la ville de Constantinople, où ce concile se tient, en tant qu'elle est la « Nouvelle Rome », tout aussi importante, pour les empereurs d'Orient, que l'ancienne. En effet, il y avait déjà plus d'un siècle que la capitale de l'empire avait été transférée de Rome à Milan pour l'Occident et à Nicomédie pour l'Orient avant que cette seconde capitale ne se fixe à Constantinople. Cependant, cette Nouvelle Rome, née d'une décision impériale, n'avait aucun fondement dans l'Écriture pour permettre d'en faire une primatie! Et il en était de même pour Jérusalem, qui avait été le berceau de l'Église, mais dont l'évêque était alors rattaché au métropolite de Césarée de Palestine, et au primat du diocèse de Syrie, qui siégeait à Antioche. Jérusalem fut donc mise à l'honneur en raison de son passé, mais, pas au point d'égaler les autres primaties, car, avec Pierre, l'Esprit Saint avait transféré l'Église de Jérusalem, où elle avait été celle des judéo-chrétiens, à Rome, centre du monde romain, où elle allait devenir l'Église de tous les hommes, voulue par le Christ lorsqu'il envoya ses disciples enseigner l'Évangile à toutes les nations.

C'est pour cela qu'un peu plus tard, ces cinq évêques seront appelés « patriarches » et on parlera d'une pentarchie, en évoquant les cinq sens dans le corps ou les cinq doigts de la main... pour dire que, bien que cinq, ils sont un. Mais, si les évêques d'Antioche, d'Alexandrie et de Constantinople, avaient chacun un territoire, un secteur de l'Empire, à gérer, qu'en était-il de l'évêque de Rome ?

Plus tard vers le milieu du 7^e siècle, le pape Théodore Ier acceptera le titre de « Patriarche d'Occident » ¹⁹, ce qui correspondra à un puissant processus de centralisation administrative, propre à l'Église latine. Au départ, en effet, ce patriarcat devait administrer l'Occident latin, tout en comprenant d'ailleurs des régions, comme la Sicile, où l'on parlait grec, mais, quelques siècles plus tard, la découverte du Nouveau Monde le conduira à s'étendre au monde entier à l'exception des patriarcats d'Orient, aux territoires bien définis et qui, de leur côté, au fil de l'histoire, en érigeront d'autres de langues slaves, comme par exemple, celui de Moscou... Cependant, alors que les patriarcats orientaux avaient chacun son territoire, il n'en fut pas de même pour celui d'Occident où se combinèrent la fonction pétrinienne — « la responsabilité suprême pour l'unité et la pureté de la foi, sans exercice direct de l'administration » — et, d'autre part, « l'administration centrale » ²⁰ liée au patriarcat. C'est cet amalgame qui amènera peu à peu l'évêque de Rome à devenir celui du monde entier : les évêques qu'il nommera et pourra déplacer ou révoquer, n'étant plus, chacun dans son diocèse respectif, en quelque sorte, que son « vicaire ».

C'est ainsi que la fonction propre au successeur de Pierre, « d'affermir la foi de ses frères » (Lc 22,32), va peu à peu s'estomper derrière la fonction patriarcale qui le rend semblable aux autres patriarches, lesquels, en un sens ne lui devront rien au plan de la juridiction, surtout après le schisme de 1054 entre Orient et Occident.

Tout cela permet de comprendre pourquoi Benoît XVI a choisi d'abandonner le titre de « patriarche d'Occident » : non seulement il ne correspondait plus à une réalité territoriale déterminée et empêchait de donner toute leur place aux Conférences épiscopales, qui dans la logique du concile Vatican II, devraient tenir lieu des anciennes « primaties », mais surtout, ce titre l'empêchait de se présenter comme le « responsable suprême de l'unité », tout autre patriarche pouvant lui dire qu'il n'est pas plus patriarche que lui! Tout le travail de la

¹⁹ D'après la notice qui lui est consacrée dans Wikipédia, il l'accepta en même temps que le titre de *pontifex maximus* abandonné par Gratien en 379, ce qui décapitait pour ainsi dire, l'ancienne religion romaine. Né à Jérusalem, Théodore fut pape de 642 à 649, ce qui veut dire que le titre de *Pontifex Maximus*, devenu *Pontife romain*, ou *Souverain pontife*, ne fut pas utilisé entre 379 et son « pontificat ». Or, selon *l'Épître aux Hébreux*, le Christ est notre unique grand prêtre.

²⁰ Joseph Ratzinger, Le nouveau peuple de Dieu, p. 57

papauté, après le concile Vatican II qui a revalorisé l'ordination épiscopale, est donc de distinguer la fonction pétrinienne de la fonction patriarcale, à laquelle tant de catholiques, comme on l'a vu au concile, restent très profondément attachés.

La fonction pétrinienne est indispensable à l'Église du Christ dans la mesure où il ne peut pas y avoir d'unité sans un pôle de référence, ni sans instance de recours en cas de désaccord ou de conflits. Mais une telle fonction ne peut s'exercer que dans la charité au sens théologal du terme : c'est-à-dire dans l'amour qui vient de Dieu et dans la confiance des autres évêques, laquelle ne peut se vivre concrètement que dans un dialogue fraternel avec eux. La fonction du pape est de donner visibilité à la charité qui relie, ou devrait relier, entre elles toutes les Églises du monde. Ce qui n'exclut pas d'éventuels points de désaccord, car toutes les questions qui se posent aujourd'hui n'ont pas forcément une réponse unique et, pour la plupart d'entre elles, l'Évangile n'en dit rien, du moins explicitement. Cependant comme on a pu le voir au dernier concile, où les discussions furent parfois très vives, l'Esprit Saint est toujours à l'œuvre chez ceux qui s'en remettent humblement à lui, et qu'il est seul à pouvoir conduire à l'unité de la foi...

Toutefois, tout n'est pas négatif dans la fonction patriarcale qui, au départ et en un certain sens, a pris la relève de la fonction d'unification exercée, *de l'extérieur*, par les empereurs romains devenus chrétiens. Mais, à la suite de l'effondrement de l'empire d'Occident, l'évêque de Rome était sans doute le mieux placé pour travailler à sauver ce qui pouvait l'être de l'empire chrétien, contre les barbares qu'il fallait éduquer, et c'est ainsi qu'il est devenu un chef d'État parmi les autres, usant de sanctions contre les réfractaires et les dissidents. Et c'est ainsi que l'Église latine évolua vers le système pyramidal que nous lui connaissons et que le concile Vatican II tenta tant bien que mal de contrebalancer, en y introduisant la collégialité épiscopale, mais sans pour autant remettre en cause de la primauté du « Pontife Romain » : la fonction pétrinienne en la distinguant de la fonction patriarcale.

Bref, il me semble que le problème de l'Église aujourd'hui est de rendre visible le lien de charité qui fut masqué au cours des siècles, et qui le reste aujourd'hui dans certains fonctionnements d'Église, par les liens de juridiction : Rome a parlé, il n'y a plus à discuter!

Cela ne veut pas dire que la structure pyramidal de l'Église romaine soit intrinsèquement mauvaise. En effet, n'est-ce pas elle qui lui a permis de « tenir », quand elle s'est détachée de l'autorité de l'État? N'est-ce pas ce qui lui a permis de durer, alors que ce qui menace les Églises protestantes, c'est leur dispersion, et les Églises orthodoxes, leur compromission toujours possible avec le pouvoir politique...

Comme on le voit, il y a là beaucoup de « signes des temps » à déchiffrer et ce sera l'objet de notre réflexion dans les cours qui suivront.